

## FOIRE AUX QUESTIONS

Issue du CHAT du webinaire du 7 novembre 2024

### Comment accompagner les postulants et rupturants dans la recherche d'employeurs ?

---

- Avenir Pro

Lorsqu'un apprenti en rupture passe en maintien en formation : savez-vous à qui faut-il envoyer le CERFA demande de prise en charge des cotisations de sécurité sociale des stagiaires de la formation professionnelle non rémunérés ? Qui prend en charge ces cotisations ? Quel est l'interlocuteur principal pour nous aider à compléter le cerfa P2S ?

Le cerfa stagiaire doit être envoyé à qui ?

Le cerfa P2S est à garder dans l'UFA d'accueil, la transmission CPAM est uniquement en cas d'accident. Il faut envoyer le cerfa 12576 à la direction régionale ASP.

Selon le décret n° 2020-1399 du 18 novembre 2020, le financement et la décision de prise en charge appartient aux OPCO.

Y 'a-t-il un lien avec AvenirPro CFA Relais qui accompagne les apprentis en situation de handicap?

<https://www.avenirpro.fr/>

Non, il ne s'agit pas du même dispositif. Avenir pro porté par les Missions locales et France travail s'adresse aux lycéens en dernière année de lycée professionnel (CAP et Bac Pro). Avenir pro est un dispositif national reposant sur un accord-cadre entre la DGEFP, l'Union Nationale des Missions locales et France travail.

Dans la partie "Découvrir le marché du travail", y'a-t-il des immersions en entreprise ?

Avenir pro se déroule en ateliers en présentiels dans les établissements scolaires. Les immersions entreprises faites par les lycéens sont réalisées plusieurs fois par an dans le cadre de leur dernière année en lycée professionnel. "Découvrir le marché du travail" c'est outiller les jeunes pour découvrir les entreprises de leur territoire et les métiers en tension.

Pouvez-vous intervenir dans les CFA privés ?

Concernant les Missions locales, il s'agit de construire un partenariat local, tout peut donc être envisagé à la maille des territoires. Les conventions de partenariat mises en œuvre permettent la complémentarité des offres de service. En ce qui concerne France Travail, notre engagement pour 2024/2025 se porte pour le moment, auprès des lycées professionnels privés et publics proposés par la DGESCO.

Qui prend en charge financièrement ce dispositif Avenir Pro ?

Pour l'année scolaire 2023-2024, Avenir pro a été financé en grande partie via du FSE.

Comment trouve-t-on les contacts des référents avenir pro auprès des agences France Travail?

Auprès des Directions Régionales de France Travail, service DDO ou auprès des DRAPFIC

### **En quoi ce dispositif s'inscrit dans l'aide aux CFA/OFA ?**

La question du projet est au cœur de la sécurisation d'un parcours d'orientation et de la recherche d'une entreprise, il s'agit de venir en complémentarité.

### **Est-ce que ce dispositif a un lien avec les Appels à manifester d'intérêt pour le captage et la réorientation des plus éloignés de l'emploi (O2R) comme l' "ex prépa apprentissage" ?**

L'AMI O2R permet, entre autres, d'envisager des solutions de proximité sur des territoires qui seraient peu couverts par des possibilités de solutions pour les jeunes. Il s'adresse à des jeunes dit "invisibles". Avenir Pro n'a pas de lien avec l'AMI O2R, s'adressant à des jeunes scolarisés émettant le souhait d'aller vers l'emploi ou l'apprentissage.

- **Handicap**

#### **Comment suivre un étudiant en rupture de contrat pour des raisons liées à son handicap ?**

#### **Quelles ressources devons-nous utiliser pour trouver la bonne entreprise pour lui ?**

Les CFA doivent disposer d'un référent handicap (obligatoire) dans le cadre de leur démarche de certification Qualiopi. Cette personne a pour mission l'accompagnement des personnes en situation de handicap en amont et tout au long de la formation.

La loi "avenir professionnel" de 2018 prévoit également que le référent handicap du CFA puisse évaluer les besoins de l'apprenti en lien avec les acteurs compétents (internes ou externes) pour adapter le parcours d'apprentissage et le sécuriser. Les adaptations mobilisables et personnalisables donnent lieu à une majoration du niveau de prise en charge et sont réparties en 6 modules : <https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2024-08/Guide%20apprentissage%20et%20handicap%20%28version%20accessible%29.pdf>  
Possibilité également de se retourner vers CAP EMPLOI ainsi que vers la MDPH pour les contacts si besoin (associations etc.).

- **Maintien en formation**

#### **Quid du jeune de 15 ans rupture de contrat d'apprentissage et non éligible à la ML.**

Il peut être maintenu en formation dans le cadre d'un parcours personnalisé avec les mêmes modalités qu'une GPF. Il est encore aussi sous l'éligibilité du système scolaire donc on se doit de renvoyer un document fiche de parcours personnalisé rupture 15 ans et de le transmettre au rectorat pour avoir un avis favorable. Il revient souvent qu'il s'agisse de défaut de posture pro de l'apprenti et/ou d'un accompagnement insuffisant du MA, en tous cas dans nos parcours (santé / médico-social / social) ce sont souvent les raisons des ruptures. Mettre en place des ateliers postures/savoir être/communication peut être une solution la 1ere semaine de formation en CFA par exemple.

#### **Il est souvent possible que le projet des candidats manque de préparation et que la formation ne corresponde pas. Avez-vous des solutions ?**

Nous envoyons pour notre part les jeunes vers le dispositif "immersion" porté par la Mission locale ou le dispositif "Mini stage de découverte professionnelle" des Chambres de métiers ou Chambres de Commerce et d'Industrie par exemple, afin de faire un stage préalable pour confirmer le souhait d'orientation si aucune expérience n'a été effectuée avant.

## OUTILS / RESSOURCES / LIENS

- [Annuaire des Missions Locales et des ARML - UNML](#)
- Metierscope / [emploistore](#)
- [Diagoriente](#)
- [Dora](#)
- [dataemploi](#)
- [Duoday](#)
- [Quelles causes aux ruptures des contrats d'apprentissage ? | DARES](#)
- [Le mini stage de découverte professionnelle | CCI - Chambre de commerce et d'industrie](#)
- <https://mesaidesapprenti.fr/>
- [CLÉOR - Clés pour l'évolution et l'orientation en région](#)
- [démarches CAF et Caisse maladie](#)
- [ANAF](#) (Association des Apprentis de France)
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>
- <https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>